

**Recommandations pour le Programme Particulier d'Urbanisme
Les Familles de L'Association du Village Shaughnessy
14 avril 2010**

Le programme particulier d'urbanisme est rempli de changements attendus depuis longtemps et apportera des modifications très positives au Quartier des grands jardins. Nous nous en réjouissons.

Nous vous présenterons dans ce document les recommandations que les parents et les enfants qui résident dans le Village Shaughnessy souhaitent voir intégrer au Plan particulier final d'urbanisme du Quartier des grands jardins. Nous allons suivre le cadre de l'exposé du PPU pour présenter nos recommandations.

Recommandations :

3.2 LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

3.2.1 Améliorer l'offre d'espaces verts en misant sur l'accès public aux grands jardins institutionnels

Les espaces verts sont essentiels à la santé des individus et des villes. Les plus grandes villes du monde sont reconnues pour leurs parcs : New York et son Central Park, Londres et son Hyde Park, San Francisco et son Golden Gate Park. Montréal se joint à ces villes grâce à son parc du Mont-Royal. Tout comme ces villes mythiques, Montréal a un centre urbain résidentiel dense et vibrant.

Toutefois, contrairement à ces villes, le centre-ville de Montréal, particulièrement à l'ouest, a peu de parcs propices à être visités par ces citoyens. Malgré la beauté du Mont-Royal, il est difficilement accessible, par son flanc sud, à cause de son accès géographique. Cet accès est majoritairement utilisé par des individus très sportifs et par transport en commun. Contrairement à la moyenne montréalaise de 0,7% de terrains verts par habitant, la moyenne des résidents du Quartier des grands jardins est de 0,2%.

L'utilisation publique des espaces verts qui appartiennent aux grandes institutions est une proposition intéressante, mais restrictive. Rien ne garantit que dans l'avenir les terrains resteront accessibles au public. Voici nos préoccupations.

- Couvent des sœurs grises de Concordia
Les parcs du couvent des Sœurs grises de Concordia sont réservés pour le développement futur de l'Université Concordia.
- Collège de Montréal
Ces terrains se cachent derrière un mur de pierres et peu de résidents savent qu'ils y sont les bienvenus. L'espace est déjà occupé pendant les heures de classe par les

1200 élèves mineurs de l'institution et le soir les espaces verts se transforment en stationnement. Le terrain multi-sport est entouré d'une clôture verrouillée par un cadenas, donc inaccessible pour le grand public.

- Collège Dawson
Les espaces verts sont restreints et insuffisants pour la propre clientèle estudiantine du Collège Dawson.
- Congrégation Notre-Dame
Les espaces verts sont restreints.
- Jardins du CCA
C'est un magnifique parc avec d'intéressantes plantations et sculptures ainsi qu'une éblouissante vue de la rive sud de Montréal. C'est un charmant endroit pour marcher, mais malheureusement ce parc est inadéquat pour pratiquer d'autres activités telles le sport, les jeux d'échecs, etc. Il n'y a aucun banc pour que les aînés puissent s'asseoir et admirer la vue.

Le district Peter McGill est le quartier le plus densément peuplé du Canada, avec plus de 16 061 habitants au km². Il y a 1 570 résidents de 20 ans et moins (dont 700 enfants de moins de 10 ans, 1 000 enfants de moins de 15 ans.) Il y a eu une hausse annuelle de 9% d'enfants et de jeunes dans le Village Shaughnessy depuis les 3 dernières années. Ce nombre augmentera une fois le développement domiciliaire du Séville terminé. Déjà plusieurs familles avec de jeunes enfants ont achetés des condominiums dans le projet Séville. La population d'aînés accroit également.

C'est pourquoi il est nécessaire d'aménager un parc de plus grande envergure pour répondre aux besoins de la population croissante du quartier. Comme la Ville ne possède que 2 hectares des 20 hectares verts du quartier, nous proposons l'achat du terrain laissé vacant par l'église incendiée des Franciscains. Nous vous suggérons d'acheter ou de louer le terrain des Franciscains pour le transformer en parc récréatif ouvert à toute la communauté du centre-ville. Par exemple, il serait possible d'ajouter des terrains de tennis qui deviennent des patinoires l'hiver venu, d'ajouter des installations de jeux pour enfants d'âge scolaire, de créer une aire avec des jeux aquatiques, d'ajouter un terrain de volleyball, d'installer des paniers de basketball, etc.

Des activités spécifiques devraient identifier chacun des parcs pour répondre aux besoins des différents groupes de la communauté, enfants, adolescents, adultes, aînés. Il faut ajouter des installations pour encourager l'usage des parcs par les résidents de tous les groupes d'âges, par exemple, structures de jeux pour les enfants (comme dans le parc Staynor à Westmount), stations d'exercices pour les coureurs, tables d'échecs et de ping-pong, accès Wifi, paniers de basketball, etc. Le sport est l'élément rassembleur par excellence. Il rejoint toutes les populations, jeunes et moins jeunes, étudiants ou travailleurs, francophones ou allophones.

Actuellement, le seul véritable parc aménagé adéquatement à proximité est celui de Westmount auquel les résidents de Montréal n'ont pas accès lorsqu'il s'agit des installations sportives: piscine, tennis, soccer, patinoire intérieure et extérieure, aire de jeux pour enfants, allées de marche avec bancs ... créant ainsi un sentiment de frustration de la part des parents et de leurs enfants.

3.2.2 Consolider le caractère résidentiel du quartier en améliorant la qualité de l'habitat et des services communautaires

Le centre-ouest a grand besoin d'un centre communautaire et d'infrastructures pouvant répondre aux besoins des résidents, des familles et des aînés qui y habitent. Nous suggérons la construction d'un centre communautaire sur la rue Ste-Catherine dans l'ancien Omer de Serre où dans les locaux de l'Hôpital pour enfants qui déménagera sous peu. Ce centre communautaire pourrait offrir des services de travail communautaire, de sports et de loisirs. Tous les organismes travaillant dans le secteur se retrouveraient à la même enseigne (Tandem, Éco-Quartier Peter McGill, Table de concertation Peter McGill, etc.) Les citoyens du district Peter McGill devrait avoir droit à leur centre communautaire pour créer un lieu de rassemblement et pour fournir des activités à la population.

Le PPU devraient également inclure des propositions qui amélioreraient la vie communautaire pendant les longs mois d'hiver. De plus, il faut trouver un moyen efficace de promouvoir ces programmes d'activités.

Pour atténuer le haut taux de roulement des résidents, pour attirer des résidents, pour attirer de nouveaux propriétaires et pour améliorer la qualité de vie des citoyens de Ville-Marie, les parcs et les services communautaires doivent jouer un bien plus grand rôle dans le programme particulier d'urbanisme. Si la ville de Montréal espère encourager plus de familles à habiter au centre-ville, les parcs et les services communautaires sont d'autant plus importants.

L'Association du Village Shaughnessy a une vision. Dans sa vision, le Village Shaughnessy posséderait de nombreux oasis de verdure. C'est de cette façon que ce secteur pourra porter justement le titre de Quartier des Grands Jardins.

La formidable Ville de Montréal et ses citoyens ne méritent rien de mieux.

3.2.3 IMPLANTER UNE STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ensuite, nous aimerions vous faire quelques suggestions pour régler certains problèmes de circulation auxquels nous sommes confrontés régulièrement dans le Village Shaughnessy.

DIMINUER LA CIRCULATION AUTOMOBILE POUR RESPECTER LES CARACTÈRE RÉSIDENTIEL DU QUARTIER

Le village Shaughnessy se situe en plein cœur de deux accès majeurs à l'autoroute 720. Certaines rues du Village Shaughnessy sont envahies par des véhicules en transit (taxis, camions de livraison, etc.) Ceux-ci perturbent l'atmosphère paisible qui y règne.

1-RUE RÉSIDENTIELLE, CIRCULATION LOCALE SEULEMENT

Il serait primordial d'ajouter des pancartes de signalisation afin de réduire la circulation. Nous vous proposons donc d'installer des panneaux qui indiquent :

RUE RÉSIDENTIELLE, CIRCULATION LOCALE SEULEMENT

à titre d'exemple :

- à l'entrée de la rue Tupper en direction est, au coin Dufort,
- à l'entrée de la rue Tupper en direction ouest, au coin de St-Mathieu
- à l'entrée de la rue Seymour en direction nord, au coin de René-Lévesque
- à l'entrée de la rue Baile, en direction est, au coin Dufort,
- à l'entrée de la rue Baile en direction ouest, au coin de St-Mathieu.

Nous avons vu ces pancartes installées à Laval dans le quartier Laval-des-Rapides et les résidents ont pu constater une nette diminution de la circulation automobile.

2- ATTENTION À NOS ENFANTS

Sur la rue Tupper, entre Du Fort et Lambert-Closse, habitent au minimum 8 enfants de moins de 10 ans. Ce nombre augmentera certainement dans les années à venir. Ces enfants s'amuse et jouent à l'extérieur, il serait important d'indiquer aux automobilistes d'être prudents. Pour ce faire, nous vous suggérons l'installation de panneaux de signalisation *ATTENTION À NOS ENFANTS* pour prévenir les incidents fâcheux.

3- SURVEILLANCE DU VOISINAGE

Pour prévenir les méfaits (graffitis, vols, etc.), nous vous proposons l'installation de pancartes qui annoncent : *SURVEILLANCE DU VOISINAGE*. Les résidents des rues Baile, St-Marc, Tupper et Seymour veillent religieusement sur nos rues pour en préserver la sécurité.

Nous cohabitons avec un réel problème de graffitis qui coûtent des millions de dollars à la Ville et aux contribuables. Nous proposons d'augmenter les peines données aux graffiteurs et nous suggérons de mettre en place une escouade anti-graffitis. À titre d'exemple, cette escouade pourrait assurer une surveillance clandestine (undercover) d'un mur récemment nettoyé (ex. le tunnel menant de la rue Baile à la rue St-Jacques) et attraperait en flagrant délit les vandales. Des mesures sévères punitives devraient ensuite leur être imposées pour réduire le vandalisme par graffitis.

4- BANNIR DANS LES RUELLES ADJACENTES AUX RÉSIDENCES LES CAMIONS D'ORDURE ET DE LIVRAISON

La ruelle située au nord de la rue Tupper, entre Du Fort et St-Marc, est sur utilisée par les

camions de livraison et par les camions d'ordures du *Dollarama*, du café *Ciné-Express* et du Pub *Cock and Bull*. Les camionneurs bloquent la ruelle à toute heure du jour pendant des heures, empêchant ainsi les résidents de sortir leur véhicule de leur garage. Ces camionneurs laissent leur moteur rouler pendant de longues minutes et causent un tapage infernal.

Le problème est très dérangeant, car le bruit émis par les camions réveillent les résidents aux petites heures du matin (5, 6 heures du matin). Comme partout ailleurs sur la Ste-Catherine là où l'accès à l'arrière n'est pas accessible, les ordures et les livraisons devraient être ramassées et livrées à l'avant des commerces.

Il importe que le PPU inclut une **vision du développement des ruelles du Quartier**, espaces publics (et non privés) importants trop souvent négligés par les autorités municipales, qui peuvent être des endroits propices au développement de la criminalité, de l'itinérance et une menace à la sécurité des citoyens. L'intégration de cette dimension est en lien direct avec la volonté de maintenir des propriétaires et des familles au sein du Quartier. Cette dimension devrait être incluse aux axes suivants :

Ajouter une mention sous la rubrique propre aux moyens de mise en œuvre liés à la consolidation du caractère résidentiel du quartier en améliorant la qualité de l'habitat et des services communautaires (point 3.2.2) :

Assurer la sécurité et la santé publique des ruelles publiques du Quartier par l'établissement d'un réseau municipal d'éclairage, l'intégration aux circuits de nettoyage des infrastructures municipales et la mise en œuvre d'un système de sécurité (surveillance vidéo ciblée, alertes, etc.)

Favoriser l'intégration d'œuvres artistiques (murales, scénographies, etc.) afin d'embellir les ruelles publiques et contrer les effets pervers du mauvais entretien d'immeubles existants

Développer un circuit de ruelles vertes au sein de tout le Quartier et valoriser l'embellissement via la plantation de plantes vivaces et annuelles

5-ENTRÉE DE L'AUTOROUTE

Le feu de signalisation situé au coin de la rue Tupper et Du Fort est fréquemment oublié par les automobilistes qui sont concentrés à lire les pancartes de signalisation d'entrée de l'autoroute situées plus au sud à la hauteur de Du Fort et la rue Baile. Il est essentiel que la ville de Montréal reconfigure ces pancartes, car l'intersection Du Fort et Tupper est très dangereuse pour les piétons qui la traversent.

La situation idéale est de rediriger le trafic automobile vers les grandes artères (Atwater, Guy et René-Lévesque) pour accéder à l'entrée et à la sortie de l'autoroute. Il est

incohérent que tout ce trafic automobile circule par un quartier résidentiel.

6-PISTE CYCLABLE

L'installation d'une piste cyclable permanente sur De Maisonneuve entre Berri et Atwater a ravi plusieurs résidents amateurs de vélo. Le fait que la piste cyclable soit protégée par un rempart de béton permanent la rend plus sécuritaire pour les jeunes cyclistes et leur famille. Toutefois, la piste cyclable demeure dangereuse à utiliser. Tous les véhicules qui souhaitent tourner à gauche sur les rues perpendiculaires oublient souvent de vérifier si un cycliste arrive même si un panneau indique de donner la priorité aux vélos. Comme la piste cyclable est traversée à plusieurs endroits par des rues perpendiculaires, il serait important de changer les feux de signalisation et d'utiliser une minuterie à rebours qui donnerait la priorité aux piétons et aux cyclistes pendant quelques secondes. Le système installé à l'intersection des rues Sherbrooke et St-Marc conviendrait parfaitement. Ainsi, les cyclistes, les piétons et les automobilistes sauraient clairement qui est prioritaire aux intersections.

7-PARC POUR ENFANTS

Au printemps 2011, nous accueillerons avec une grande joie une structure de jeux pour enfants dans le parc Hector Toe Blake. Il serait important de modifier la signalisation près du nouveau parc pour enfants pour en rendre l'accès sécuritaire.

3.3 LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

La Ville de Montréal doit s'attaquer aux problèmes des propriétés abandonnées. Plusieurs immeubles du quartier sont vides et inoccupés et causent plusieurs problèmes d'insalubrité, de criminalité (feu, vandalisme, graffitis), d'itinérance.

Il importe que le PPU spécifie davantage la vision du Quartier quant à la **valorisation des investissements immobiliers au sein des infrastructures existantes** et à **l'augmentation du ratio de propriétaires occupants**. Cette dimension devrait être incluse aux axes suivants :

Ajouter une mention sous la rubrique propre à la consolidation du caractère résidentiel du quartier en améliorant la qualité de l'habitat et des services communautaires (point 3.2.2) :

Il importe de favoriser les investissements immobiliers au sein des infrastructures existantes, notamment par la voie d'un système de subventions aux grands immeubles locatifs (30 logements ou plus)

Étant donné la nature spécifique du Quartier et la volonté de favoriser l'augmentation du ratio de propriétaires occupants sur son territoire, la conversion d'immeubles locatifs en copropriétés divisées serait permise et ce, pour un pourcentage total prédéterminé du total

du parc d'immeubles résidentiels locatifs existants (N.B. possibilité de faire une différenciation par immeuble selon le nombre de logements).

Il serait également intéressant d'établir une école primaire pour répondre aux besoins des nombreuses familles habitant le quartier. Les résidents avec des enfants seraient alors plus appelés à demeurer au centre-ville.

Il ne suffit pas que de l'argent pour redonner vie à un quartier. Il faut lui créer une âme afin qu'il redevienne un endroit qui attire la clientèle que l'on souhaite y voir habiter et rester. La partie ouest de la rue Ste-Catherine vivait avec le Hockey et ce dynamisme est tombé lorsque Le Canadiens sont partis. Il faut faire revivre cette appartenance.

Finalement, il en revient à la Ville de montrer une volonté politique de s'impliquer dans la revitalisation d'un quartier avec une véritable vision qui lui permettra d'en assurer le succès.

Rédigé par Gwladys Breault
Responsable des familles à l'Association du Village Shaughnessy

En collaboration avec Toni Bramley, Isabelle Fougnyes et Mélanie Joly
Membres de l'Association du Village Shaughnessy